Rôle des communautés dans la mise en œuvre du plan d'action FLEGT (PAF) à travers Observation Indépendante Externe (OIE)[1]

Une mission d'évaluation du rôle des communautés dans la mise en œuvre du plan d'action FLEGT (PAF)[2] à travers l'Observation Indépendante Externe[3] (OIE), s'est déroulée vendredi, 22 mai 2015, dans les localités de Mapubi et Ndokok, située dans le Département de la Sanaga Maritime de la région du Littoral. Ces deux localités, ont commencé à travailler avec l'association Forêt et Développement Rural (FODER), depuis respectivement trois (3) et un (1) an dans le cadre de l'OIE. La mission, a permis aux évaluateurs de déterminer les changements concrets qu'ont apportés l'OIE aux communautés pour lutter contre l'exploitation forestière illégale; objet du PAF. C'était également l'occasion pour eux d'apprécier le Système de Suivi à Temps Réel (SSTR); une innovation en matière de collecte de données de terrain sur l'exploitation forestière.

Photo de famille après les échanges à Mapubi (22 mai 2015) © FODER

Pendant les dix années de mise en œuvre de plan d'action FLEGT au Cameroun, l'Observation Indépendante Externe a constitué un plan majeur dans le cadre du déploiement de processus. Cette activité non régalienne et totalement indépendante d'observation des activités forestières, consistent à recueillir des données factuelles et de dénoncer les pratiques présumées illégales. Depuis environ cinq (05) ans FODER, travaille avec les communautés des zones forestières dans le cadre de l'OIE, dans le but ultime de contribuer à l'amélioration de la gouvernance forestière.

Un GPS utilisé dans le cadre des missions de l'Observation indépendante Externe des Forêts

© FODER, 2014

[1] Ce document a été élaboré dans le cadre projet « Congo Bassin VPA Implementation - Championing Forest Peoples' Rights and participation» (EU-CFPR) financé par l'UE et DFID et porté par le CIDT/Université de Wolverhampton.

[2] Le plan d'action FLEGT de l'UE, a été adopté en Mars 2003 par le conseil Européen en vue de lutter contre l'exploitation illégale des forêts. Il a donné l'occasion d'une part, aux pays producteurs de bois de s'engager dans les accords de partenariat volontaire (APV) avec l'union Européenne et d'autre part, à l'UE, de s'inscrire dans une démarche de diligence raisonnée via l'adoption du règlement bois de l'UE (RBUE).

[3] L'OIE consistent à collecter et analyser des données sur les activités forestières potentiellement illégales et à les transmettre aux autorités compétentes dans le but d'améliorer l'efficacité des opérations de contrôle forestier et de lutter contre l'exploitation illégal des forêts.

Le contenu de la présente publication relève de la seule responsabilité de FODER, et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant l'avis de l'Union Européenne ou des partenaires du projet EU-CFPR.

Forêts et Développement Rural (FODER)

B.P. 11417 Yaoundé – Cameroun
Nouvelle route Nkolbisson, entrée ISTI
www.forest4dev.org | www.anti-cor.org

E-mail : **foder_org@yahoo.fr**
+ 237 22 00 52 48

Implication des communautés dans la mise en œuvre du plan d'action FLEGT (PAF) à travers Observation Indépendante Externe (OIE)

Bois échoués sur l'axe Lomié-Yokadouma, à Kongo (Région de l'Est, Département du Haut Nyong). © *FODER, 2015*

Un certain nombre d'action montre l'implication effective des communautés dans la mise en œuvre du PAF à travers l'OIE. D'ailleurs les communautés de Mapubi et Ndokok ont relevé aux évaluateurs du PAF que les séances de renforcement de leur capacités sur l'OIE, leur ont permis aujourd'hui de mieux comprendre leur rôle dans la gestion des forêts dont elles sont riveraines. Le Chef du village de Ndokok, a indiqué que grâce à l'OIE, les communautés sont aujourd'hui à mesure de reconnaitre des faits d'exploitation présumés illégaux et même de dénoncer. « *Avant quand l'exploitant arrivait dans notre village, il offrait du vin au chef et découpait nos arbres. Mais, aujourd'hui nous maitrisons toutes les procédures, tous les textes et les exigences qu'il faut pour exploiter dans la légalité. Les communautés maitrisent même les zones de coupes mieux les limites de l'exploitation* », explique le Chef.

Photo de famille après la réunion d'échanges avec les évaluateurs du PAF, à Ndoko. © FODER, 2015

Deux membres d'une communauté Baka s'exerçant à la mensuration d'une bille de bois pendant la phase pratique d'une formation à l'OIE organisé par FODER à Kribi. © FODER, 2013

Forêts et Développement Rural (FODER)

B.P. 11417 Yaoundé – Cameroun
Nouvelle route Nkolbisson, entrée ISTI
www.forest4dev.org | www.anti-cor.org

E-mail : **foder_org@yahoo.fr**
+ 237 22 00 52 48

La contribution de l'OIE pour l'amélioration du système de surveillance des forêts et de la gouvernance forestière

Le Vice-Président du Comité de développement de Mapubi (CODEMA), Luc NDEBE, souligne qu'avec l'OIE, la communauté de Mapubi, a pu améliorer leur système surveillance de la forêt, comme il le faisait par le passé. « *Aujourd'hui, avec le processus d'OIE que FODER nous a inculqué, nous avons désormais la possibilité de mieux toucher l'administration sur les cas d'exploitation illégale. Bien avant, nos observations se limitaient au village et on ne savait pas à qui se plaindre* », a expliqué Luc NDEBE. Les deux communautés, dans le cadre de l'OIE, ont bénéficié chacun de plusieurs séances de formation sur la question d'Observation Indépendante Externe et sur le SSTR.

Un parc à bois à Lomié (Région de l'Est, Département du Haut Nyong) *© FODER, 2014*

Les évaluateurs prennent connaissance des avancées avec le SSTR © FODER, 2015

Quelques résultats positifs ont été récemment enregistrés dans le cadre de l'OIE. Le Chef du village Ndokok, SM Désiré NKOMA BELL, a confié aux évaluateurs du PAF, qu'une mission de la Brigade Nationale de Contrôle (BNC) est descendue sur le terrain il y a quelques temps. Le président du CODEMA, souligne en outre que depuis la transmission au MINFOF des rapports sur des sociétés forestières, « *plusieurs prennent peur et suspendent leurs activités, …* ».

© FODER 2014

Forêts et Développement Rural (FODER)

B.P. 11417 Yaoundé – Cameroun
Nouvelle route Nkolbisson, entrée ISTI
www.forest4dev.org | www.anti-cor.org

E-mail : **foder_org@yahoo.fr**
+ 237 22 00 52 48

Des contraintes pour l'Observation Indépendante Externe des Forêts (OIE)

Toutefois, ont relevé les observateurs communautaires formés dans les deux communautés, la réaction de l'administration forestière demeure « lente » et même parfois « inexistante» quand les faits d'exploitation présumée illégale sont dénoncés. Par ailleurs lorsque les faits sont vérifiés et constatés par les Brigades régionale ou nationale de contrôle forestier; les communautés n'ont aucune informations sur les suites données au traitement des dénonciations.

Le président du CODEMA, souligne en plus que malgré la transmission au MINFOF des rapports sur les activités d'exploitation de bois, certaines sociétés forestières, « *s'appuient sur la corruption dans l'administration forestière pour continuer leur exploitation* ». Ce dernier fustige le problème de gouvernance forestière qui persiste au sein de l'administration forestière.

Bien plus, l'une des contraintes de l'Observation indépendante Externe (OIE), relevée par les communautés de Mapubi et de Ndokok aux évaluateurs, réside dans la suppression par la loi de finance 2015, des 10% de la Redevance Forestière Annuelle (RFA), destinés aux communautés rurales. « *Les communautés observaient leur forêts parce qu'elles percevaient quelques choses à travers la RFA. Aujourd'hui qu'on ne perçoit rien vous voulez que cette observation continue pour quelles raisons* », a souligné le président de CODEMA. Pour le Chef du village Ndokok, la suppression de cette RFA portera un coup dure sur l'observation, car les observateurs indépendants formés dans les villages, ne voyant plus leur intérêt « *pourront plus se livrer à l'exploitation illégale et même encourager* », craint le Chef de Ndokok.

Nonobstant ces contraintes, les communautés continuent de surveiller leurs forêts; leur motivation première étant la protection des forêts dont elles tirent l'essentiel des ressources nécessaires à leur subsistance.

Un camion transportant des billes de bois © *FODER, 2014*

Les observateurs de Ndokok © FODER, 2015

Rédaction et Montage: ZEBAZE Christiane HELLOW & KOUETCHA Christelle

B.P. 11417 Yaoundé – Cameroun
Nouvelle route Nkolbisson, entrée ISTI
www.forest4dev.org | www.anti-cor.org

E-mail : **foder_org@yahoo.fr**
+ 237 22 00 52 48